

Ce mercredi 2 décembre, en ma qualité de membre de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat, j'ai participé à l'audition de Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, candidat proposé aux fonctions de président-directeur général de la SNCF, en application de la loi organique n°2010-837 et de la loi n°2010-838 du 23 juillet 2010 relatives à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.

